

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS 1770-07-2022, 1775-07-2022 ET 1794-00-2022

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 28 novembre 2022, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1770-07-2022 modifiant le Règlement 1770-00-2019 relatif à la régie interne des comités et des commissions*
- *Règlement 1775-07-2022 modifiant le Règlement général 1775-00-2020 afin de régir l'utilisation des pesticides et des engrais*
- *Règlement 1794-00-2022 permettant l'octroi d'un permis pour l'utilisation et l'aménagement d'un bâtiment à des fins de garderie*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca

Donné à Beloeil, ce 30 novembre 2022.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Consulter le règlement 1770-07-2022

Consulter le règlement 1775-07-2022

Consulter le règlement 1794-00-2022

Télécharger l'avis public

